



**BNP PARIBAS**

ASSEMBLEE  
GENERALE

24 mai 2018

---

## QUESTION ECRITE POSEE PAR PHITRUST

En tant qu'investisseur responsable actionnaire, nous estimons qu'il est indispensable que la Banque contribue aux engagements pris par la communauté internationale dans le cadre de l'Accord de Paris signé en 2015 à la suite de la COP 21.

BNP Paribas a d'ailleurs adhéré à l'initiative « Science Based Targets » qui instaure un contrôle scientifique du scénario de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'une entreprise, en fonction de ses métiers, en lien avec les objectifs de l'Accord de Paris de limitation à 2°C du réchauffement climatique.

Ne pensez-vous pas que la Banque diminuerait globalement ses risques si par le biais de ses activités de crédit et de financement, elle incitait ses clients entreprises à s'engager dans cette initiative « Science Based Targets » ?

### Réponse du Conseil d'administration :

Nous partageons votre analyse et considérons qu'encourager nos clients Entreprises à définir des trajectoires et objectifs d'émissions de gaz à effet de serre compatibles avec le scénario 2°C est à la fois un moyen de diminuer nos risques et de générer de nouvelles opportunités commerciales. C'est pourquoi nous accompagnons nos clients dans leur transition vers une économie bas carbone. Nous avons mis en place une politique stricte de gestion des risques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et proposons à nos clients une gamme élargie de produits à impact positif pour l'environnement (obligations vertes, fonds thématiques ISR - Investissements Socialement Responsables -, indices éthiques...). Ainsi, nous accueillons toujours favorablement les démarches de nos clients en ce sens, que ce soit dans le cadre de l'initiative « Science Based Targets » ou d'un autre groupe de travail, et partageons nos bonnes pratiques avec eux dans le cadre d'initiatives de place et de groupes de travail communs.